

Bachelor Européen

Calendrier d'examens adaptés à la situation COVID-19

Les évaluations écrites doivent être réalisées **en ligne**, au cours de la période de **24 heures** pour les écrits de langues et **48 heures** pour les écrits des Epreuves professionnelles indiquée dans la colonne « **Dates** ». Le candidat a le choix de son horaire de début d'épreuve, durant cette période.

Toute évaluation débutée doit être menée à son terme. **Une seule tentative est autorisée.**
Heure d'ouverture des accès : 0h01 / Heure de fermeture des accès : 23h59

La durée de chaque examen sera affichée à votre accès au lien de celui-ci.

EVALUATIONS ECRITES – EN LIGNE

✓ **Mercredi 10 juin 2020**

UC B3 – Langue Vivante – Ecrit

Anglais

✓ **Du Jeudi 11 juin 2020 au Vendredi 12 Juin 2020**

UC D31 – Epreuves professionnelles écrites

Toutes spécialités

EVALUATIONS EN LIGNE – CCE UC - A2 et A3

✓ **Du lundi 1er juin 2020 Au vendredi 10 juillet 2020**

UC A2 – Le projet européen : culture et démocratie

UC A3 – Le management interculturel et les RH

NB : Les dossiers professionnels – Mémoires Rapports - devront être remis aux centres d'examens, par voie électronique, pour le 18 mai 2020.